

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 25 (1988)  
**Heft:** 900

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

efficace, il faut qu'un rapport de confiance puisse se créer.

On s'aperçoit que très souvent — près d'une fois sur deux — le cercle ne marche pas. Mais il y a aussi bien des cas où les cercles de qualité donnent des résultats importants et intéressants.

Je regrette que les syndicats soient restés à l'extérieur de la réflexion sur les avantages et les inconvénients des cercles de qualité.

**Mais il existe un risque sur l'emploi: des restructurations qui peuvent se faire grâce à des idées émises pendant une discussion dans un cercle de qualité risquent d'être à l'origine de suppressions d'emplois.**

Le risque existe effectivement.

**Les cercles de qualité sont souvent animés par des contremaîtres, des chefs d'équipe. La situation n'est-elle pas ambiguë, dans la mesure où les employés qui auraient envie de critiquer leur supérieur risquent d'être «mal vus» par lui et pénalisés ?**

C'est un des problèmes réels que posent les cercles de qualité. Il faut évidemment éviter que s'y reconstituent les structures hiérarchiques internes de l'entreprise. Ce risque est très nettement diminué lorsque les cercles de qualité, et c'est généralement le cas, sont issus d'une volonté de la direction. Elle se heurte d'ailleurs très souvent à une méfiance du personnel d'encadrement intermédiaire qui a peur que son pouvoir soit remis en cause. Ce soutien de la direction fait qu'il y a au sein du cercle des critiques qui s'expriment de façon beaucoup plus libre à l'égard des contremaîtres ou des animateurs. Pour l'encadrement, les cercles de qualité peuvent être, et sont souvent, assez difficiles à vivre. Ils disparaissent d'ailleurs rapidement lorsqu'ils sont laissés à l'initiative des échelons intermédiaires. Certaines entreprises ont choisi pour animer leur cercle de qualité des personnes qui ne font pas partie de l'encadrement, résolvant ainsi partiellement ce problème.

**Comment se fait-il que les cercles de qualité se développent principalement dans les pays où le taux de syndicalisation est bas? Et ne court-on**

**pas le risque de voir le cercle de qualité devenir un «syndicat maison» avec des possibilités d'action très limitées, qui empêcherait un véritable syndicat de s'implanter ?**

Ce n'est pas exact. Les cercles ne se développent pas que dans les pays où le taux de syndicalisation est bas. Ils sont par exemple très développés en Angleterre et aux Etats-Unis. Ils sont en fait plutôt présents dans des pays où les syndicats, bien qu'étant très actifs, ne contestent pas les fondements de l'ordre social ou le principe de l'économie libérale. Le raisonnement est là-bas le suivant: les cercles de qualité sont un bon moyen d'améliorer la qualité des produits, donc la compétitivité et les bénéfices de l'entreprise, ce qui nous permettra de revendiquer de meilleurs salaires et des meilleures conditions de travail. Dans les pays latins où les syndicats ont une vision plus politique des rapports sociaux, le développement des cercles de qualité a été vu avec beaucoup plus de méfiance.

Je crois qu'il n'est pas imaginable que le cercle de qualité devienne un «syndicat maison», mais il peut se transformer, dans une entreprise où les ouvriers sont peu syndiqués, en un barrage important face à l'activité syndicale. Mais chacun a son rôle spécifique: l'un résout les problèmes sur la place de travail, l'autre s'occupe de questions plus globales.

**On a vu avec ABB (ex ASEA-BBC) que les travailleurs ont été informés par la presse qu'il y aurait 2500 suppressions d'emplois, les syndicats n'ayant été informés que quelques heures avant celle-ci. N'est-il pas plus urgent de développer un dialogue de haut en bas et non pas de bas en haut ?**

Les deux choses doivent être conduites en parallèle. Je ne sais pas s'il y a des cercles de qualité chez ABB, mais si c'est le cas, leurs membres ont certainement été informés en même temps que les autres ouvriers. Les cercles doivent être vus comme un mode d'organisation du travail plus moderne et plus intelligent que le mode d'organisation traditionnel, mais ils ne remplacent pas les syndicats, ni la nécessité d'un droit à l'information sur l'entreprise et sur la vie dans l'entreprise. ■

## ECHOS DES MEDIAS

Le prochain congrès de la VPOD-SSP sera appelé à se prononcer sur le lancement d'un hebdomadaire syndical commun à toutes les fédérations et paraissant dans chacune des langues officielles. C'est la section de Berne-Personnel fédéral qui fait cette proposition.

*Popolo e Libertà*, quotidien du PPD tessinois (PDC) se trouve dans une situation financière très difficile. Déficit de 1987: 300 000 francs.

Le journal subit la concurrence de six autres quotidiens et, tout particulièrement, celle de l'organe de l'Evêché: *Giornale del Popolo*.

Modernisation de la revue *Buro + Verkauf* (Bureau et Vente) éditée par la Société suisse des employés de commerce. Elle paraît maintenant sous le titre *Budget* avec comme sous-titre: *Magazine suisse pour la pratique du financement et du management* (traduction). La présentation a aussi été mise au goût du jour.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon

Point de vue:

Jeanlouis Cornuz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA